



Département Informatique

R5.03. Politique de Communication

Enseignante : Analía BOGGIA

Qu'est-ce que la veille?

Définition

 La veille est un processus continu et méthodique de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion d'informations pertinentes pour une organisation.

 Elle vise à anticiper les évolutions de l'environnement, à prendre des décisions éclairées et à rester compétitif sur le marché.

La veille informationnelle concerne tout le monde:

Ca veut dire: tous les individus souhaitant activité mener une régulière et organisée de surveillance des nouveautés dans leur environnement, en réponse à leurs besoins.

Pourquoi elle est si importante?

La veille est une pratique essentielle les pour entreprises et les organisations qui souhaitent rester compétitives dans un environnement en constante évolution.

Pourquoi faire une veille?

Pour anticiper

 On réduit trop souvent la veille à une simple fonction d'information permanente, de surveillance de l'environnement, de suivi documentaire d'un sujet.

 Faire de la veille, au sens fort du terme, ne consiste pas à savoir ce que tout le monde sait, mais à jouer les éclaireurs, à chercher à déceler l'inattendu, à deviner l'imprévisible.

Pour surveiller son environnement

• Il s'agit de détecter les menaces, les opportunités, les tendances.

 Surveiller très attentivement tout ce qui se fait dans son domaine, d'identifier les acteurs qui travaillent sur le même sujet, les revues, de détecter les travaux innovants.

Pour être « à jour »

 Cette fonction, de plus en plus importante pour les entreprises, les organisations, les politiques, concerne aussi les particuliers, les usagers, les chercheurs, tous les acteurs du web.

Types de veille

Les cinq principaux :

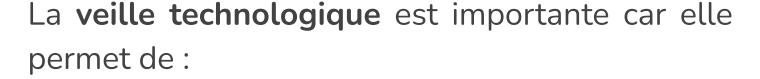
- Veille technologique
- Veille image (e-réputation)
- Veille commerciale et concurrentielle
- Veille stratégique et environnementale
- Veille juridique

Nous nous concentrons sur la veille technologique et concurrentielle

Quelques définitions

La veille technologique

Selon l'Institut National de la Propriété Industrielle, la veille technologique est le processus systématique de collecte, de surveillance, d'analyse et d'interprétation d'informations technologiques pertinentes provenant de diverses sources afin de suivre les évolutions technologiques, d'anticiper les tendances et d'identifier les opportunités et les menaces pour une organisation.



- Anticiper les tendances du marché
- Identifier de nouvelles opportunités commerciales
- Améliorer l'innovation
- Éviter l'obsolescence technologique

La veille concurrentielle

L'Agence pour la création d'entreprises (APCE) dit que la veille concurrentielle est un processus de collecte, d'analyse et de suivi des informations relatives aux actions, aux stratégies, aux forces et aux faiblesses des concurrents directs et indirects d'une entreprise. Elle vise à obtenir un avantage compétitif en identifiant opportunités et les menaces sur le marché.



- Identifier les forces et les faiblesses de la concurrence
- Anticiper les mouvements stratégiques des concurrents
- Adapter sa propre stratégie en conséquence
- Détecter les opportunités de marché

Références

+ info

MARIE, A. (2010). Cartographie des principaux types de veille. Disponible sur: <a href="http://oeil-au-carre.fr/2010/07/23/cartographie-des-principaux-types-de-veilles-pr

Université Rennes 2: https://www.univ-rennes2.fr/

Institut National de la Propriété Industrielle: https://www.inpi.fr/

Agence pour la création d'entreprise (APCE):

https://www.cegelem.fr/entreprise/creation-entreprise/apce/

Des questions?